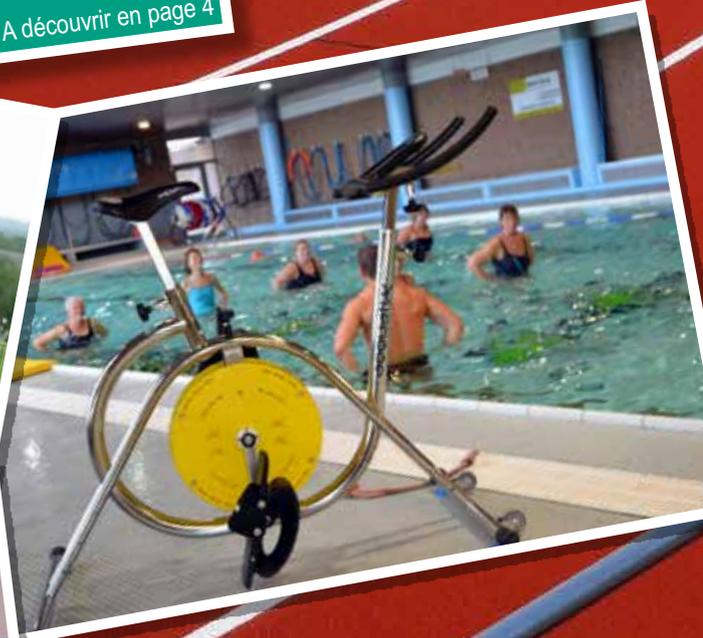


N°435
Juillet-Août 2021
Mensuel d'information
de la Commune d'Oupeye

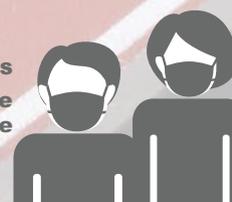
L'ECHO d' OUPEYE



COMMUNE SPORTIVE Adeps
A découvrir en page 4



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



◆ LE MOT DU BOURGMESTRE

INONDATIONS DE LA RUE LONGPRÉ À HERMÉE : UN PLAN D'ACTION EST LANCÉ

Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

À Oupeye, l'actualité ne se résume pas à la gestion sanitaire de la Covid. Je souhaiterais revenir sur les inondations survenues à Hermée le 3 juin dernier. Avant toute chose, je tiens à exprimer à nouveau ma sympathie pour les familles victimes des intempéries, et que nous avons rencontrées sur site, le lendemain matin, avec l'ensemble du Collège communal. Face à l'ampleur de la situation, il s'agit d'envisager au plus vite des actions à court et à plus long termes afin de juguler au maximum le problème, et de prendre un engagement vis-à-vis des citoyens.

Cinq jours plus tard, j'ai organisé une réunion technique afin de mettre en place rapidement un **plan d'action** et un échéancier de travail avec l'ensemble des services communaux concernés (Travaux, Voiries, Finances et Assurances, Environnement et Agriculture).

Nous nous sommes également entourés d'un représentant de la Cellule GISER¹, experte dans l'analyse et la gestion d'une telle situation et qui intervient régulièrement partout en Wallonie. Le réchauffement climatique étant une réalité avec laquelle il faut désormais compter, il faut être conscient que le risque d'inondation sera de plus en plus important à l'avenir.

L'homme et le Bourgmestre que je suis ne s'en réjouissent guère, car nous avons peu d'emprise sur le phénomène. D'une part, le développement des cultures entraîne l'érosion des sols. D'autre part, les dérèglements climatiques provoqueront toujours plus de périodes de sécheresse, plus longues et plus prononcées, et des phénomènes de micro-tornades avec des orages qui entraînent une pluviométrie de 40 à 50 l/m²/heure.

Concrètement, une nouvelle réunion de terrain est prévue début juillet afin d'établir une analyse de la problématique, et d'obtenir des recommandations techniques et scientifiques. Le rapport concernera bien entendu Hermée, mais le plan sera également établi pour l'ensemble de la Commune.

Je compte également associer les agriculteurs à la réflexion. Par exemple, la mise en place d'une Commission agricole serait un véritable outil de dialogue permanent avec les agriculteurs et les arboriculteurs. Rappelons à cet égard que 60 % du territoire de notre Commune sont occupés par des terres agricoles. Il est clair également que la réflexion concernant l'impact du projet de lotissement auquel certains citoyens s'opposent fera pleinement partie de l'analyse.

L'ensemble du Collège communal et des services communaux est bien conscient de la nécessité d'agir. Je me joins à eux pour réitérer mon soutien aux citoyens concernés, et leur souhaite, comme à vous toutes et tous, un été le plus serein possible.

*Serge Fillot,
Bourgmestre des Oupeyens*



¹ GISER : Service Public de Wallonie de Gestion Intégrée Sol – Érosion – Ruissellement

◆ CONSEIL COMMUNAL DU 20 MAI 2021 (PAR VISIOCONFÉRENCE)

RÈGLEMENT DE POLICE - FÊTES LOCALES

Approbation du calendrier des fêtes locales et de la délimitation du domaine public concerné par celles-ci. **Unanimité.**

COVID 19

- **Vaccination** : approbation des termes de la convention avec le CPAS et la centrale de Mobilité de la Basse-Meuse relative au transport des personnes isolées et/ou fragilisées vers les centres de vaccination. **Unanimité.**
- **Mesure de soutien du Service Public de Wallonie aux Communes en faveur de leurs clubs sportifs** : octroi d'un subside de 40 € par affilié sur base du listing 2020 de chaque club qui répond aux conditions édictées par le SPW ; gel des loyers des infrastructures communales et para communales (ASBL de gestion, RCA, ...) pour la saison 2021-2022. **Unanimité.**
- **Magasins de nuit** : octroi d'une dérogation transitoire d'ouverture à l'ensemble des magasins de nuit. **Unanimité.**

MARCHÉS PUBLICS

« Construction d'un local « professeurs » à l'arrière de l'école J. Brouwir » au montant estimé à 69.689 € TVAC. **Unanimité.**

PATRIMOINE COMMUNAL

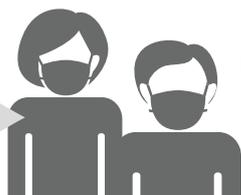
Approbation de l'élargissement du domaine public (trottoir) devant la parcelle concernée, rue Henri Gérard à Oupeye et acquisition de la surface concernée à titre gratuit et pour cause d'utilité publique. **Unanimité.**

QUESTIONS ORALES des Conseiller.ère.s et à propos :

- ° Madame Lekane, de l'obtention du listing de l'ensemble des dispositifs installés au sein des différents quartiers du territoire communal de même que des initiatives prises en matière de sensibilisation et de prévention dans le cadre du constat des multiples excès de vitesse commis en agglomération et relatés par de nombreux habitants ;
- ° Monsieur Jehaes, sur la possibilité d'organisation d'une visite guidée du chantier de construction du bassin d'orage à Hermée ;
- ° Monsieur Guckel signale qu'il reviendra vers les membres du Conseil désireux de participer aux remises des prix dans les écoles, en fonction des protocoles établis.

RÉPONSES AUX QUESTIONS ORALES DES CONSEILS

COMMUNAUX : www.oupeye.be (Ma Commune - Vie politique - Comptes-rendus du Conseil).



APRÈS PLUS D'UN AN DE CRISE SANITAIRE, QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE D'OUPEYE ?

Le Conseil communal vient d'approuver à la fois le compte de l'exercice 2020 et la première modification budgétaire de l'exercice 2021 ; en ma qualité d'échevin des Finances, le moment est donc venu pour moi, de faire le point sur la situation financière de la Commune d'Oupeye.

Les résultats du compte 2020 peuvent être qualifiés de rassurants au vu des circonstances de la crise sanitaire. En effet, il présente un boni à l'exercice propre de 1.954.000 €. Ce bon résultat est essentiellement lié à un ralentissement des activités de la Commune qui a conduit à une réduction quasi mécanique des dépenses et ce même si la Commune a dû faire face à des frais imprévus dont 106.000 € de dépenses Covid parmi lesquelles l'acquisition de masques.

La Commune a également pris et continue de prendre ses responsabilités en accordant diverses aides financières pour soutenir les citoyens :

- ✓ près de 328.000 € en 2020 pour soutenir à la fois ses habitants (chèques commerce de 10 € par ménage), ses commerçants et associations (chèques sport de 25 € par enfant)
- ✓ près de 603.000 € en 2021 pour soutenir les commerçants, notamment l'HoReCa, les coiffeurs et les salons de bien-être en leur accordant une prime de 1.500 € ainsi que les diverses associations sportives et culturelles

Certes, la Région wallonne nous a apporté un soutien financier de l'ordre de 216.000 € en 2020.

Par prudence, compte tenu des incertitudes à venir, le Collège

a choisi à nouveau d'alimenter la provision « Covid 19 » à concurrence de 1.000.000 € et ce afin d'anticiper les difficultés que la Commune risque de rencontrer notamment avec le CPAS et les impacts financiers de cette crise sanitaire.

La première modification budgétaire de 2021 se clôture avec un boni à l'exercice propre de 832.435 € et actualise les diverses prévisions élaborées lors du budget initial en tenant compte des quelques difficultés déjà rencontrées en ce début d'année, comme notamment la diminution de l'ordre de 225.000 € de recettes liées aux dividendes gaz et électricité de l'intercommunale Résa.

En conclusion, la situation financière de la Commune d'Oupeye est actuellement bonne et la gestion prudente du Collège permet d'aborder plus sereinement que d'autres Communes les difficultés liées à la problématique des pensions, de la réforme des points APE ainsi que les impacts encore méconnus de la crise sanitaire notamment sur l'impôt des personnes physiques.

Cette gestion en bon père de famille permet au Collège d'aller de l'avant dans une politique d'investissements ambitieuse notamment en matière d'égouttage, de réfection de voirie dont les rues Sondeville et Visé Voie, de rénovation du patrimoine classé, en l'occurrence l'église de Hermalle, de rénovation énergétique des bâtiments, d'aménagement de l'espace public dans un cadre de participation citoyenne.

Autant de projets qui permettent d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens et d'être davantage à leur service.

*Paul Ernoux,
Échevin des Finances*

ÉGLISE SAINT-LAMBERT À HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU

Excellente nouvelle ! Sur une initiative de la Ministre du Patrimoine, Valérie De Bue, le Gouvernement wallon a octroyé une subvention de plus de 700.000 € pour la restauration de l'Église Saint-Lambert de Hermalle-sous-Argenteau.

Cette église est le seul bâtiment public de la Commune d'Oupeye reconnu comme monument classé par la Direction du Patrimoine. Construit en bord de Meuse et probablement en bois, en 711, cet édifice, après une transformation et une 1^{ère} restauration, respectivement en 1624 et 1781, fut classé en juillet 1984. Le bâtiment, tout en brique et en calcaire, sous une large toiture d'ardoises, est flanqué d'une tour du XVII^e siècle en moellons de grès chaînés surmontée d'une flèche octogonale composée d'ardoises. Il contient également des fonts baptismaux du XI^e-XII^e siècle ainsi qu'un remarquable cénotaphe¹ du XVI^e siècle avec gisants en marbre noir de Theux représentant Renaud V d'Argenteau et son épouse².

Plusieurs travaux ont été exécutés par le passé :

- 1993 : études mycologiques
- 2005 : mise en sécurité de la nef par pose de filets de sécurité sous la voûte de la nef centrale en procédure de maintenance
- 2006 et 2008 : diverses réparations de toitures ont été réalisées en procédure de maintenance
- Divers travaux réalisés par la Fabrique, dont chauffage, installation de radiateurs, démolition de l'annexe accolée
- 2011 : réparation du vitrail de l'Ange gardien
- 2013 : remplacement de la toiture en zinc de la chapelle contenant le cénotaphe et remise en état du lanterneau
- 2016 : réparation du plafond et des moulures de la chapelle du cénotaphe
- 2017 : dossier relatif aux orgues

Le montant total des travaux est de 1.126.000 €. La subvention accordée servira entre autres à :

- la restauration complète des façades et toitures classées ;
- le remplacement de la couverture en ardoises naturelles ;
- la réalisation de travaux intérieurs d'aménagement de sanitaires.

La remise en état de l'enveloppe extérieure contribuera à mettre en relief un aspect culturel et historique de la Commune d'Oupeye. Ces travaux sont nécessaires et la présence d'échafaudages en façades et de filets de sécurité dans la nef répondra, dans un premier temps, au besoin urgent de préservation et de restauration de l'église. À terme, une seconde phase de travaux nécessitant une deuxième subvention sera destinée à la restauration et aux aménagements intérieurs de cet édifice remarquable.

Le Collège communal remercie chaleureusement le Gouvernement wallon pour le soutien financier accordé à cette première phase de restauration.

Serge Fillot, Bourgmestre

¹ Cénotaphe : monument commémoratif en l'honneur d'un ou plusieurs défunts, mais qui ne contient pas leurs corps.

² www.eglisesaintlambert-hermalle-sous-argenteau.org/son-histoire.html



◆ LA ROUTE EUROPÉENNE D'ARTAGNAN LABELLISÉE «ITINÉRAIRE CULTUREL DU CONSEIL DE L'EUROPE »



Le 7 mai 2019, la Commune d'Oupeye accueillait le premier attelage ayant parcouru la Route d'Artagnan.

Deux ans plus tard, le 19 mai 2021, la Route Européenne d'Artagnan a reçu la certification « Itinéraire Culturel Européen » par le Conseil de l'Europe grâce à l'engagement de l'Association de la Route Européenne d'Artagnan et ses nombreux partenaires. Cet itinéraire traverse en effet 6 pays : Allemagne, Pays-Bas, Belgique, France, Espagne et Italie. Il a pour particularité d'être le premier itinéraire équestre européen.

La Route s'adresse sur plus de 6 000 km aux voyageurs au long cours, cavaliers, meneurs d'attelages, randonneurs pédestres et cyclistes. Elle nous emmène à la découverte d'un patrimoine naturel et culturel incroyable.

De nombreuses actions (festivités, échanges culturels et touristiques) mettront en avant ce nouvel Itinéraire Culturel Européen qui allie itinérance douce, sport au grand air et culture.

*Irwin Guckel,
Échevin de la Culture*

*Paul Ernoux,
Échevin du Tourisme*



◆ OUPEYE UNE COMMUNE SPORTIVE TROIS ÉTOILES ! ☆☆☆

Le Collège communal est particulièrement fier d'annoncer à ses citoyens que la Commune vient d'être récompensée de 3 belles étoiles par l'ADEPS et ce jusqu'en 2024 avec un score de 81,4%.

Il ne s'agit rien de moins que de la plus haute distinction sportive délivrée à une Commune pour la qualité de son dynamisme sportif !

De fait, Oupeye peut s'enorgueillir d'annoncer qu'elle fait partie des 15 Communes de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB), qui mènent une politique de développement du sport particulièrement dynamique et inclusive.

Au-delà de la visibilité manifeste que cela apporte à notre Commune et à nos cercles sportifs, cette action de labellisation aura, sans conteste, un effet dynamisant pour les citoyens bassi-mosans. Les nombreux clubs et associations qui fréquentent nos locaux auront davantage conscience de contribuer à l'émulation sportive de la population et, partant, d'apporter une plus-value sociétale significative.

Pour obtenir ce sésame, la procédure de sélection rigoureuse mise en œuvre par le personnel des Centres de Conseil du Sport de l'Adeps, appuyé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie et par le Centre d'Expertise Juridique de la FWB, a pris en considération plusieurs critères :

- la diversité des activités sportives proposées, l'offre sportive ;
- le souci de la mise en avant des clubs et des sportif(ve)s ;
- la prise en compte de l'accessibilité pour tous les citoyens (hommes, femmes, enfants, aînés, personnes porteuses de handicap, personnes socialement isolées, jeunes fragilisés, etc.) ;



- la valorisation et la qualité des infrastructures sportives, tant intérieures qu'extérieures ;
- les initiatives communales permettant d'améliorer le plan de mobilité douce pour accéder aux activités sportives.

Oupeye, avec ses 25.000 habitants, a été comparée à des poids lourds tels que Liège ou encore Bruxelles !

L'effort qui a contribué à cette reconnaissance tant méritée doit être poursuivi, car l'opération continue et chaque Commune aura l'occasion de confirmer, voire d'améliorer son score. À cet effet, l'Adeps rend d'ores et déjà publique une liste de bonnes pratiques, établie à partir de cette première édition du *Label Adeps Communes Sportives*.

Cette initiative incite plus que jamais notre Commune à développer encore et toujours de nouveaux projets sportifs se voulant qualitatifs, en parfaite adéquation avec les besoins ressentis dans un périmètre d'action qui ne cesse de s'élargir.

Ces trois étoiles sont le fruit d'un travail collectif et elles doivent rester une source d'échange et d'enrichissement.

Le Collège communal tient à remercier singulièrement les groupements associatifs, les bénévoles, les enseignants en éducation physique, les moniteurs sportifs, le personnel de la piscine et de la RCA, l'ensemble du personnel communal et bien évidemment l'ensemble des acteurs du sport qui gravitent autour de nos infrastructures.

*Irwin Guckel,
Échevin des Sports*



Le marquage routier

Le marquage routier nous aide dans notre perception et notre compréhension de la route, il permet de distinguer clairement les voies de circulation, de fixer les règles de priorité et de dépassement, de délimiter les zones de stationnement, d'assurer les traversées de chaussées, voire d'indiquer les sens de circulation. Sans compter qu'il peut aussi éviter des accidents fatals. Dès lors, sa qualité va jouer un rôle prépondérant en matière de sécurité routière.

Routes communales ou régionales : 165 km de voiries

Sur notre commune, il faut distinguer 2 types de voies : la route régionale constituée de la dorsale entre Herstal et Bassenge qui traverse Vivegnis, Oupeye, Haccourt et Houtain. Cette route est gérée exclusivement par le SPW Wallonie.

Les autres routes sont communales et c'est là que nos services interviennent régulièrement, souvent via une société privée.

Nouveaux marquages ou rafraîchissement du marquage existant

Si la Cellule de Mobilité communale envisage de nouveaux marquages (passages piétons, ralentisseurs, ...), elle doit d'abord recevoir l'autorisation de la Région wallonne. Après cet accord, le Collège se positionne et présente le point au Conseil communal qui doit l'avaliser. C'est seulement après ces différentes étapes que le Service Travaux prend en charge la mise en place des nouvelles mesures.

Notre service ouvrier « signalisation » s'occupe souvent d'installer un matériel transitoire. Si l'essai s'avère concluant, il regroupe nos commandes et fait appel à une société privée qui est chargée de réaliser le travail demandé.

Tout ceci explique le temps d'attente parfois assez long entre la demande de départ et la réalisation finale.



« S'il y a tant d'accidents sur les routes, c'est parce que nous avons des voitures de demain, conduites par des hommes d'aujourd'hui sur des routes d'hier. » - Pierre-Jean VAILLARD

Christian Bragard, Échevin des Travaux.

ENVIRONNEMENT

MICHEL MALAISE, APICULTEUR ET GUÊPIER A OUPEYE. GUÊPES, FRELONS ET ABEILLES SOUS LA LOUPE DU SPECIALISTE !

Pour cet Écho de l'été, nous avons demandé l'avis d'un spécialiste local, Monsieur Michel Malaise de Hermée. À l'origine, M. Malaise est apiculteur. De fil en aiguille, il a été

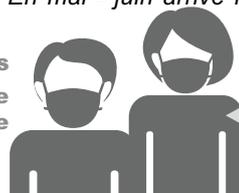


invité à éradiquer les nids de guêpes et de frelons. Devenu « guêpier », notre apiculteur intervient pour détruire les nids mais aussi cueillir des essaims d'abeilles ou sauver des nids de bourdons.

En ce début d'année, vu la menace grandissante du frelon asiatique, Monsieur Malaise a suivi, à Gembloux, une formation lui permettant d'éradiquer ces insectes... s'ils se présentent chez nous.

Monsieur Malaise, l'été, nous rencontrons abeilles, guêpes et frelons. Pourriez-vous aider nos citoyens à mieux connaître ces insectes que l'on croise dans nos jardins ou en promenade ?

Tout d'abord, il faut bien observer les insectes. Prudence, sur internet il y a beaucoup d'avis erronés. L'idéal est de se référer à des professionnels. En pratique, cela commence en mars - avril avec les abeilles solitaires qui sont inoffensives ! Beaucoup veulent les éliminer, ce qui est dommage car elles servent à la pollinisation. En mai - juin arrive la saison des



essaimage d'abeilles qui, encore une fois, font peur aux personnes. Lorsque quelqu'un aperçoit un essaim, il peut me contacter, comme tout autre apiculteur professionnel. Le service est gratuit.

À la fin du printemps, en été et même en automne, c'est la période des guêpes, frelons et bourdons. Tous les nids n'ont pas besoin d'être éradiqués, mais encore une fois, cela fait peur. Nous rencontrons souvent la « guêpe des buissons » qui fait son nid dans les arbustes, les haies et les corniches, la « vulgaire » que l'on trouve en général dans le sol, le grenier et les rebords de toiture. Parfois on rencontre la « germanique », la plus grosse de nos régions et la « Poliste », plus rare.

Quant au frelon, nous ne croisons, pour le moment, que l'euro-péen, mais l'asiatique arrive...

En effet, ces dernières années, on évoque ce frelon asiatique et la menace qu'il représente, entre autres pour nos abeilles ? Y avez-vous déjà été confronté ?

Le frelon asiatique est arrivé dans la région bordelaise en 2004 lors d'un arrivage de poteries. Depuis, il se trouve en France, en Allemagne, en Belgique, aux Pays Bas, en Espagne, etc. Chez nous, il est apparu en 2016 près de Tournai et il faut savoir qu'une fondatrice peut s'installer à plus de 80 km. Comme un nid génère plus de cent fondatrices, nous serons inévitablement infestés ! Pour l'instant, pas de panique en région liégeoise où seuls deux nids ont été éradiqués en 2020, à Visé et à Seraing. Mais prudence...

Le frelon asiatique peut décimer une ruche en quelques heures à peine car il attrape les abeilles pour nourrir ses larves. C'est surtout à l'automne qu'il fait ces dégâts. Il installe d'abord un nid primaire à basse hauteur (haie, abri de jardin, étable,...) puis migre vers un nid secondaire plus haut

dans les arbres, parfois à 30 mètres ! Si vous êtes apiculteur et que vos abeilles subissent des attaques, vous pouvez me contacter pour essayer de trouver une solution.

Le frelon asiatique est un insecte avec lequel il nous faudra apprendre à vivre, les nids étant généralement découverts trop tard.

En cas de découverte d'un nid, que faire ? À qui les citoyens peuvent-ils s'adresser ?

Lorsque vous rencontrez un nid dans vos maisons ou jardins, il faut essayer de bien identifier les individus. Comme une attaque peut arriver à tout moment, il faut être prudent surtout avec les enfants et les animaux de compagnie. Beaucoup de personnes ignorent si elles sont allergiques, ce qui provoque chaque année des accidents, des hospitalisations et parfois des décès.

Si vous rencontrez des frelons : bien comparer l'euro-péen (indigène à notre pays) qui a un abdomen jaune et noir, une tête rouge et noire et des pattes rougeâtres. Il peut mesurer 4 cm. L'asiatique est plus petit, 3 cm, est noir et orangé et a les pattes jaunes.

Surtout, il ne faut jamais s'y attaquer seul car vous pourriez le regretter. Contactez un professionnel. Le premier réflexe est d'appeler les pompiers, mais ils essayent de se consacrer à d'autres tâches comme les accidents, les feux, etc... Depuis quelques années, des petites sociétés de « guêpiers » sont à votre disposition et leurs tarifs sont généralement intéressants.

En cas de découverte d'un nid ou d'insectes qui vous inquiètent, n'hésitez pas à contacter Monsieur MALAISE au 0472/809 431 ou via Messenger afin d'obtenir un conseil ou pour trouver une solution.

◆ UN RADEAU VÉGÉTALISÉ SUR LE PLAN D'EAU DE LA GRAVIÈRE BROCK À HERMALLE

Nous avons installé, au mois de mai, ce radeau d'une superficie de 26,6m². Il est formé de structures modulaires à trous. À l'intérieur de ceux-ci, on a glissé des plantes dont les racines plongent dans l'eau. Elles vont former un grand maillage. Ça va devenir un abri pour les poissons qui vont y déposer leurs œufs en toute sécurité par rapport à leurs prédateurs. Il constitue un vrai îlot de diversité dans des milieux fortement urbanisés. L'objectif est de recréer un véritable milieu de vie pour la faune aquatique. Ce radeau comporte aussi deux plates formes de 1,33m² destinées aux oiseaux. L'ensemble est lesté et a été déposé au beau milieu du plan d'eau. Un bel outil au service de la biodiversité !

Joseph Simoné,
Échevin de l'Environnement



◆ OUPEYE EN IMAGES

CONCERTS D'ÉTÉ : C'EST REPARTI !

Avec le concert du trio Acoufun, le 13 juin dernier, c'est la belle saison des concerts d'été au château qui redémarrait. Tout en finesse, sourire et légèreté, la formation de la chanteuse Nathalie Darimont - accompagnée de Giovanni Rizzuto (guitare) et Fabrice Meryn (percussions, chants et commentaires) - a revisité, pendant près de deux heures, quelques-unes des plus belles ballades de la pop anglo-saxonne et française, des Rolling Stones à Vanessa Paradis, de John Lennon à Francis Cabrel ! Bref, un concert tout en finesse sous un ciel limpide pour ravir un public nombreux, ravi de renouer avec de vrais concerts en « Live ».

A noter : le prochain concert du dimanche 11 juillet à 11h avec le groupe « Al ritmo del son » (musique traditionnelle cubaine). Réservations au 04/267.06.17



RIRE AU CHAPEAU....

Rire au Château s'est mué l'espace d'une saison en « Rire au Chapeau ». Mais qu'importe ! Le désormais fameux festival d'humour lancé il y a 7 ans, revenait en « Live ». Et le public, en cette fin de mois de mai, n'a pas boudé son plaisir puisque les 4 séances prévues ont quasiment toutes été prises d'assaut en quelques heures. Il faut dire que l'affiche, résolument locale cette année, avait de quoi enthousiasmer les publics les plus austères avec au programme Isabelle Hauben, Marc Witvrouw, Rudy Goddin et, la cheville ouvrière de ce festival, David Schiepers.



L'AIRE MULTISPORTS DE HERMALLE FAIT PEAU NEUVE !

Le revêtement du sol a été remplacé et des nouveaux panneaux de basket ont été installés. Cet espace est ouvert à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, et sans réservation. Les clubs et les deux écoles de Hermalle pourront également profiter de ce lieu pour leurs séances sportives.



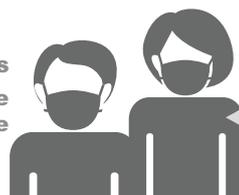
◆ OFFRE D'EMPLOI

Le service de l'Instruction publique procède à une réserve d'accueillant(e)s de garderie pour les écoles communales et libres de l'entité.

Les candidatures doivent parvenir, accompagnées d'un curriculum vitae, d'un extrait de casier judiciaire modèle

2 et d'une lettre de motivation à l'attention de **Monsieur Irwin Guckel, Échevin de l'Instruction publique**, rue des Écoles, 4 à 4684 Haccourt **pour le 9 août au plus tard**. Infos complémentaires : Diane Demolin au 04/267.06.89.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



◆ UN COMITÉ ŒUVRE À LA RECONNAISSANCE DU CRAMIGNON COMME PATRIMOINE ORAL ET IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ PAR L'UNESCO

Le cramignon : une tradition qui manque à Oupeye... mais aussi ailleurs !

« Tant qu'il y aura des coqs dans un village... » Tous les fans de cramignons connaissent la suite et déplorent bien sûr que nous soyons actuellement privés de notre belle tradition séculaire. Le cramignon tel que nous le connaissons est en effet plus que centenaire et l'origine de la danse peut même être retracée jusqu'à l'Antiquité.

La naissance des cramignons tels que nous les connaissons en Basse-Meuse remonte au 19^e siècle. Les jeunes de sortie dans un village voisin revenaient du bal en fin de nuit et craignaient les esprits malins, les sorciers et sorcières, les farfadets et autres. Pour se donner du courage, ils se tenaient par la main et chantaient, les hommes en tête et en fin de cramignon portant une lanterne, celle-ci sera plus tard remplacée par un bouquet.

À la demande de M. le Bourgmestre Serge Fillot et dans le but final d'obtenir la reconnaissance des cramignons en tant que Patrimoine oral et immatériel de l'humanité par l'Unesco, le comité Unesco s'est créé il y a quelques années en Basse-Meuse. Les cramignons rejoindraient ainsi les Gilles de Binche, les sonneurs de trompe ou l'Ommegang bruxellois sur cette prestigieuse liste.

La reconnaissance par la Communauté Wallonie-Bruxelles, première étape de la procédure, a été acquise en 2020. Nous avons aussi travaillé en collaboration avec les comités du sud-Limbourg néerlandais, où est aussi dansé le cramignon (Eijsden, Mheer, etc.). Les Néerlandais ont également obtenu leur reconnaissance nationale. L'étape suivante sera de soumettre, ensemble, la demande à l'UNESCO. En effet, une démarche binationale a plus de chances d'aboutir. Nous y travaillerons dès que la situation nous le permettra. Être reconnu par l'Unesco est un honneur mais cela demandera aussi des adaptations pour gérer nos grands cramignons.

Dans ce cadre, nous avons aussi organisé, en collaboration avec la commune d'Eijsden, la 1^{ère} Fête du Cramignon en mai 2019. Animée par 4 harmonies belges et néerlandaises, cette organisation fut un beau succès de foule et d'ambiance ! Notre intention commune était de mettre sur pied une 2^e Fête, à Oupeye, en 2020 qui a dû être reportée l'an dernier et cette année. Celle prévue le 8 mai 2021 ayant été annulée, retenez donc la nouvelle date, **le 7 mai 2022**, pour cette Fête qui se tiendra au Château d'Oupeye. Il s'agira à coup sûr d'une très belle fête en musique, en grande tenue, avec du pékêt, un bouquet, etc. soit tous les ingrédients d'un cramignon réussi.

Cet arrêt forcé nous a permis à tous de mesurer l'importance du cramignon dans notre vie culturelle bassi-mosane. Vie culturelle mais aussi sociale, le cramignon et les festivités qui l'accompagnent sont également des moments privilégiés de retrouvailles. Nous sommes en manque ! Ce sont aussi tous ces rituels de préparation collectifs tels que les réunions de comité, la programmation musicale, les collectes, mais aussi individuels avec la recherche d'un tissu unique pour la robe, le rendez-vous chez la coiffeuse... Tous ces petits moments qui jalonnent une année et maintiennent, mois après mois, cet agréable parfum de fête.

Le but de la « Fête du Cramignon » est notamment de rapprocher,

rassembler tous les comités qui organisent encore un cramignon mais aussi les sympathisants. Ce sera une deuxième occasion de mettre en lumière tous les cramignons, de découvrir la multiplicité de ceux-ci, leurs différences et leurs ressemblances et de comparer les pratiques qui ont parfois évolué différemment avec le temps. Il est également important de montrer aux jeunes et aux nouveaux qu'il y a plus que la guindaille derrière le cramignon, que cela crée un lien fort entre ses participants, une convivialité et une certaine euphorie qui nous manquent tellement.

Le comité UNESCO espère aussi par son action encourager les comités à continuer certaines actions. Parfois, faute d'activités à organiser, faute de combattants ou par manque de bénévoles, la motivation s'essouffle face aux contraintes organisationnelles. Hélas, il est en effet probable que le cramignon ne puisse pas encore être dansé cet été à Oupeye... Cependant, sous certaines conditions, certaines activités pourront avoir lieu (à voir avec la cellule de crise). Les cramignons de septembre et d'octobre pourraient échapper à ces restrictions mais rien n'est sûr à l'heure actuelle.

Grâce à la créativité efficace de Mme Hélène Lagiewka, la page Facebook « Cramignons Unesco », créée précédemment, a été redynamisée en mettant l'accent sur deux thématiques. La première était « La publication du 8 du mois » qui s'est clôturée le 8 mai 2021. Dans cette rubrique étaient présentés les différents éléments qui constituent la journée du cramignon et cela reste valable bien sûr pour 2022. La seconde, intitulée « Cramignons Virtuels », permettait de suivre le calendrier 2020 des cramignons, pour chaque date et dans chaque village. Quelques photos des cramignons des éditions précédentes nous ont permis de nous rappeler ces bons moments et ont suscité beaucoup d'émotion. Une façon pour tous de garder la flamme du cramignon allumée. Les réactions à ces publications ont confirmé, si besoin en était, le manque ressenti par beaucoup d'entre nous.

Il nous reste à souhaiter que 2022 signe la fin de cette période particulière et que le cramignon puisse reprendre sa place au cœur de nos villages en fête.

Le comité UNESCO

*<https://www.facebook.com/cramignonsunesco>



◆ UNE BALADE TOTEMUS SUR NOTRE COMMUNE !

TOTEMUS est un concept à mi-chemin entre la chasse au trésor et le jeu de piste. Cette application mobile répertorie des « chasses » dans toute la Wallonie.



Point de vue de la balade : le Hermlot

À Oupeye, cette nouvelle balade vous donnera l'occasion de découvrir des sites naturels et historiques



qui font la richesse de notre Commune.

Adaptée à un public familial, cette chasse au trésor ravira même les enfants les moins enclins à marcher ! D'une distance de 6 kilomètres, le parcours prend son départ sur la place G. Froidmont à Hermalle-sous-Argenteau.

Comptez un maximum de 2 heures pour l'effectuer !

Comment cela fonctionne ?

Il vous suffit de télécharger l'application mobile TOTEMUS (Apple ou Google Play Store), entièrement gratuite et accessible 365 jours par an, puis, parmi les « chasses » proposées, choisir Hermalle-sous-Argenteau "Belle Île en Meuse".

*Christian Bragard,
Échevin des Espaces verts.*

◆ INVITATION À TOUS LES SENIORS DE LA COMMUNE D'OUPEYE ENTRÉE GRATUITE SUR RÉSERVATION

Après de trop longs mois et suite aux décisions prises par le Conseil national de sécurité, le Collège communal, et plus particulièrement son Échevin des Seniors, Monsieur Paul Ernoux, est heureux de pouvoir enfin vous inviter à 2 après-midi chantants.

Ils auront lieu dans la cour du château, sous chapiteau, rue du Roi Albert à Oupeye, les dimanches 25 juillet et 8 août de 15h00 à 18h00. Le service se déroulera dans le respect des normes HORECA. Et comme d'habitude, l'entrée y est gratuite !

Afin de nous permettre de redémarrer nos activités dans les meilleures conditions sanitaires possibles et d'organiser au mieux ces manifestations, nous vous demandons de bien vouloir réserver au préalable, en téléphonant au 04/267 06 21 tous les jours ouvrables sauf le mercredi.

C'est avec un grand plaisir que le Collège communal vous retrouvera pour ces activités.

Paul Ernoux, Échevin des Seniors

CHÂTEAU D'OUPEYE
Les dimanches à 11h

CONCERTS D'ÉTÉ

En terrasse couverte et selon les normes sanitaires en vigueur au moment des concerts

DIM 11/7
"AL RITMO DEL SON"
Musique cubaine

DIM 18/7
"FOLK NEVERMIND"
Hommage à Kurt Cobain

DIM 1/8
"THE FOLK DANDIES"
Folk irlandais

DIM 15/8
"THE ROYAL STREET CATS"
Rockabilly

DIM 29/8
"THE DETAIN"
Soul reggae

GRATUIT

OUPEYE CHÂTEAU D'OUPEYE OUPEYE Province de Liège

Réservations obligatoires au 04/267.06.22 ou 04/267.06.18 (nombre de places limité)
www.oupeye.be - Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

Activité organisée par l'Échevinat de la Culture et l'ASBL Château d'Oupeye en collaboration avec le Service des Affaires culturelles de la Province de Liège

Échevin responsable : Ivan Guédel (Echevin - Graphisme - Housse Culture)

...FÊTES LOCALES... et fêtes foraines

- ■ ■ Houtain Saint-Siméon :
week-end du 18 juillet
- ■ ■ Haccourt :
week-end du 22 août
- ■ ■ Hermalle-sous-Argenteau :
week-end du 29 août
- ■ ■ Heure-le-Romain :
week-end du 29 août

Les activités sont prévues dans le plus strict respect des normes en vigueur selon l'évolution de la situation sanitaire.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES
Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye



Rentrée scolaire 2021

Enseignement communal d'Oupeye

Rentrée scolaire le mercredi 1^{er} septembre 2021

Informations complémentaires : www.oupeye.be

Echevin responsable : Irwin GUCKEL - Service de l'instruction : 04/267 06 88

HACCOURT



EFC Haccourt
Rue des Ecoles, 4
04/353 38 80



EFC Haccourt
Rue des Ecoles, 24
04/353 38 90

HERMALLE-SOUS-ARGENTEAU



EFC du Petit-Prince
Rue Joseph Bonhomme, 25
04/353 38 70

HERMÉE



Ecole maternelle de Hermée
Rue du Ponçay, 1
04/353 38 50



EFC Val d'Aaz
Rue du Ponçay, 1
04/353 38 50

HOUTAIN SAINT-SIMEON



EFC Houtain
Voie du Puits, 13
04/353 38 10

HEURE-LE-ROMAIN



EFC Heure Centre
Rue de la Hachette, 9
04/353 38 40



EFC Jules Brouwir School
Rue Baronhaie, 57
04/353 38 00

OUPEYE



Ecole maternelle Jeanne Rombaut
Rue F. Brunfaut
04/353 38 95



EFC José Bodson
Rue du Roi Albert, 179
04/353 38 20

VIVEGNIS



EFC Viv' Active
Rue Pierre Michaux, 7
04/353 38 60



EFC Lambert Briquet
Rue Fût-Voie, 134
04/353 38 35



◆ SPORTS

Nouveau depuis ce 1er juillet...

Un accès automatisé à la piscine de Haccourt !

Dorénavant, nous invitons notre clientèle à se présenter à la cafétéria pour acheter un pass d'un jour ou un pass abonnement. Notre personnel se fera un plaisir de vous accompagner lors des premières utilisations. Les tarifs restent inchangés. Tout comme les casiers de rangement à codes, l'objectif de cet investissement vise à offrir plus d'autonomie à notre clientèle. Nous invitons donc les nageurs réguliers à opter pour la formule abonnement afin de ne plus devoir transiter par la caisse.

Les pass pour les cours de natation sont vendus par 10 ou 12 séances et limités dans le temps. Dans la mesure du possible et avec l'accord du personnel uniquement, un parent pourra accompagner son enfant. Aucun pass n'est délivré sans paiement préalable.

En pratique, vous insérez la carte dans le lecteur du portique d'accès qui la scanne et permet l'accès à une seule personne, en ce compris les personnes à mobilité réduite. Le pass à

accès unique est avalé lors de son utilisation.

Les pass abonnement sont nominatifs et systématiquement restitués jusqu'à la dernière utilisation où ils sont avalés également.

Prière de n'introduire que les cartes fournies par notre centre. Toute carte inconnue bloquera automatiquement le système et risque de l'endommager ! Le système est placé sous surveillance.

L'accès des membres des clubs de natation/triathlon/plongée reste géré par les dirigeants des clubs.



*Irwin Guckel,
Échevin des Sports*

◆ LES JARDINS PARTAGÉS D'ÉRABLE GÉNÉRATION

Avec le soutien du Plan de cohésion sociale de la Commune d'Oupeye, le « S.A.J.A Érable Génération » (Service d'Accueil de Jour pour Adultes handicapés) invite les citoyens de la Commune, les associations, les écoles, etc. à collaborer à leur projet de jardins partagés situés rue Elvaux, 88 à Hermée.

Leurs objectifs ?

- ° mettre à disposition des parcelles de terre pour apprendre à jardiner de manière écologique et durable ;
- ° pouvoir cultiver puis consommer des légumes frais ;

- ° permettre une mixité sociale et culturelle ainsi qu'une rencontre des personnes et un échange des savoirs et des expériences.



Si ce projet vous parle, n'hésitez pas à vous inscrire.

Contact : 0496/26.04.36

*Cindy Caps,
Échevine du Plan de cohésion sociale*

◆ ENQUÊTE DE SATISFACTION EN MILIEU EXTRASCOLAIRE

Dans le cadre de l'état des lieux de l'Accueil Temps Libre de la Commune, une enquête a été adressée à tous les parents dont les enfants fréquentent un milieu d'accueil temps libre à Oupeye.

Sur les 2.739 formulaires envoyés, vous avez été très nombreux à répondre (529) et les enfants ont également donné leur avis (307) : nous vous en remercions !

De cette enquête, il ressort un haut degré de satisfaction par rapport au coût et la variété des animations proposées.

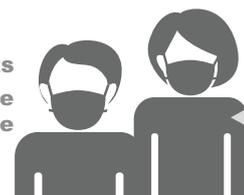
Par ailleurs, vos remarques et suggestions nous ont amenés à :

- **veiller à poursuivre la qualité de notre encadrement (formations, bienveillance, disponibilité)**

- **veiller à l'accessibilité, pour chaque enfant de l'entité, à des stages de vacances**
- **continuer de diffuser une information du secteur Accueil Temps Libre**
- **organiser en alternance des stages dans chaque village de l'entité**
- **répondre à la demande des enfants « que l'on joue avec moi ! » pour notre personnel encadrant**

Renseignements : Service Accueil Temps Libre, Benoît Michez : 0499.939.031

*Joseph Simoné,
Échevin de l'Accueil Temps Libre*



LE S.I.S. DU C.P.A.S. : KÈSAKO ?

« S.I.S. » signifie **SERVICE D'INSERTION SOCIALE. OK, MAIS C'EST QUOI EXACTEMENT ?**

Un service d'insertion sociale est un espace convivial où vous trouverez une équipe de travailleurs sociaux qui vous aidera à améliorer votre situation sociale. C'est également un endroit où vous ferez la connaissance d'autres personnes, où vous pourrez vous exprimer librement, montrer vos compétences, en apprendre de nouvelles et participer à des activités de groupe. En intégrant un service d'insertion sociale, vous aurez droit à :



- bénéficier d'un suivi individualisé : vos attentes, vos objectifs et vos projets personnels seront pris en compte ;
- vous inscrire dans des ateliers qui vous proposent des activités de groupe variées ;
- grâce à un suivi sur mesure et aux activités que vous choisirez, vous avancerez à votre propre rythme et vous apprendrez à développer vos compétences.

CONDITIONS D'ACCÈS

Si vous êtes :

- une personne majeure confrontée à des difficultés de vie telles que l'isolement, aucun accès à l'emploi, des fins de mois difficiles, et que :
- vous n'avez actuellement accès à aucune aide à l'emploi ou à la formation ;
- vous avez envie d'améliorer votre situation sociale.

(Texte issu du portail de l'action sociale)

Alors n'hésitez pas à vous adresser à notre service d'insertion sociale situé à la Maison de quartier (rue Fût-Voie 7 à Vivegnis) au 04/264.35.89 ou par mail à pascale.piret@cpas-oupeye.be.

CAFÉS DE L'EMPLOI

Vous êtes suivi.e par la Cellule Job-Contacts et vous souhaitez vous inscrire dans une démarche ACTIVE de recherche d'emploi ?



Pour vous y aider, le CPAS d'Oupeye a mis en place le module des « Cafés de l'Emploi » dont l'objectif est de vous rapprocher le plus possible de l'emploi en vous donnant des outils pour optimiser vos démarches et en vous procurant un cadre collectif soutenant. Le module comprend 14 ateliers, à raison

de 2 séances de 3h par semaine. Il reprendra à partir du mois de septembre.

Si vous êtes intéressé.e, n'hésitez pas à prendre contact avec votre travailleur social de la Cellule Job-Contacts et/ou la Job-Coach Valérie DUPONT via mail : valerie.dupont@cpas-oupeye.be

ÉTUDIANT.E EN ROUTE VERS LE PERMIS DE CONDUIRE !

Tu es étudiant.e « bénéficiaire du revenu d'intégration » et tu as bien conscience que posséder le permis de conduire est un atout essentiel pour ton avenir, tant professionnel que personnel ? La covid te complique la vie et ce permis serait la solution ?

Le C.P.A.S. d'Oupeye l'a bien compris également et te donne un coup de pouce !



Comment ?

En mettant à ta disposition, un ordinateur avec un logiciel pour étudier le permis de conduire.

Quand ?

Du 9 au 13 août **ou** du 16 au 20 août de 9h à 12h.

Conditions ?

- être en ordre de recherche de job d'étudiant ;
- collaborer efficacement avec ton assistante sociale du service social général ;
- justifier en quoi la covid impacte ta situation et pourquoi le permis pourrait y remédier ;
- être en ordre de démarche pour obtenir la bourse d'études ;
- le permis a été ajouté aux objectifs à atteindre dans le cadre de ton PIIS.

Cela t'intéresse ?

Alors inscris-toi **avant le 13/07/2021** auprès de la Job-Coach Valérie DUPONT au 04/240.62.88 ou via mail : valerie.dupont@cpas-oupeye.be

! Le nombre de participants est limité à un groupe de 5 personnes par semaine et les inscriptions se feront par ordre d'arrivée (après vérification des conditions). Donc ne traîne pas !

*Hélène Lombardo
Présidente du CPAS*

FERMETURE DU SERVICE SOCIAL DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Madame Isabelle Opdelocht, assistante sociale, sera en congé du mercredi 14 juillet au mercredi 4 août inclus.



AVIS A LA POPULATION

Organisation d'une réunion d'information préalable du public de manière virtuelle dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement (EIE) concernant la demande de permis d'urbanisme de constructions groupées et la demande de création, modification et suppression des voiries communales par la société MATEXI PROJECTS SA relative à un projet immobilier rue Fût Voie à Vivegnis (Oupeye). Le projet vise le développement d'un quartier mixte comprenant environ 26 maisons jointives de gabarits R+1 à R+2 et 49 appartements répartis en 6 immeubles de gabarits R+2 à R+4, 40 places de parkings en ouvrage, 35 places de parkings type « carport », 38 places de parkings visiteurs, la construction d'un local technique agricole, la construction d'une serre « cathédrale », la plantation d'arbres, ainsi que de nouvelles voiries et espaces publics sur un terrain d'une superficie d'environ 9,4 ha (parcelles cadastrées ou l'ayant été : OUPEYE, 4ère Division - Vivegnis - section B - n° 151 N, 150 R2, 151 M, 151 K, 151 L, 76 B, 70 A, 67 A, 62 G, 64 C)

Ce projet fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement en ce qu'il porte sur une superficie de plus de deux hectares, correspondant à la rubrique 70.11.02 de l'annexe 1 de l'AGW du 4 juillet 2002 arrétant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Bureau d'études agréé pour l'EIE : PLURIS srl – rue de Fétille 85 – 4020 Liège.

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, s'agissant d'un projet de catégorie B (article D.29-1 §4, b., 1°), cette demande d'autorisation doit faire l'objet d'une réunion d'information préalable de la population. Toutefois, en vertu de la crise sanitaire liée au COVID 19 et suite aux mesures de distanciation sociale recommandées par le conseil national de sécurité, cette réunion préalable d'information est remplacée par une réunion virtuelle via la réalisation d'une présentation vidéo du projet, conformément aux dispositions de l'Arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 45 du 11 JUIN 2020 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable organisée pour certains projets visés dans le Livre 1er du Code de l'Environnement.

Cette présentation vidéo a pour objet :

- 1° de permettre au demandeur de présenter son projet;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet;
- 3° étant donné la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement :
 - de mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences;
 - de présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences

La société MATEXI PROJECTS SA vous invite à participer à la réunion d'information de manière virtuelle, relative à l'objet susmentionné. Celle-ci se déroulera sur base d'une présentation vidéo :

Les mercredi et jeudi 30 juin et 1^{er} juillet 2021
Vidéo et documents disponibles en continu jusqu'au 31.08.2021
Au lien suivant : www.matexi.be/vivegnis

Des informations complémentaires peuvent être obtenues par téléphone auprès du demandeur de projet, pendant ces deux jours, entre 08h30 et 17h30, au numéro suivant : 04.361.18.04, en demandant Monsieur Philippe Rusak.

La présentation vidéo restera disponible sur le site jusqu'au 31 août 2021.

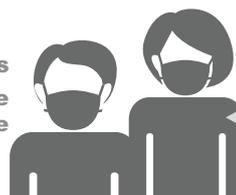
Toute personne peut solliciter [en y indiquant ses nom et adresse] auprès du demandeur une copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo. La demande doit être réceptionnée **au plus tard trois jours avant la mise en ligne.**

Demandeur du projet
MATEXI PROJECTS SA
Philippe Rusak
Rue Visé Voie 81 – boîte 1
4000 – LIEGE
Tél. : 04.361.18.04

Deux jours avant la mise en ligne, le demandeur du projet de catégorie B envoie par recommandé les documents aux personnes concernées, en un seul exemplaire par adresse postale.

Toute personne peut consulter à la commune la copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo, pendant les deux jours de mise en ligne de la présentation vidéo, sur rendez-vous (port du masque obligatoire). Les rendez-vous sont pris 24 heures à l'avance auprès du « Service aménagement du Territoire -Urbanisme », Rue des Ecoles 4 – 4684 Oupeye au numéro de téléphone suivant : 04.267.07.48.

Toute personne peut, dans un délai de quinze jours suivant le dernier jour de la mise en ligne de la présentation vidéo, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit au Collège communal d'Oupeye – Rue des Ecoles 4 – 4684 Oupeye - en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie au demandeur, lequel la communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.



◆ AGENDA (SOUS RÉSERVE DES MESURES SANITAIRES)

ALCOOLIKES ANONYMES « OUPEYE HUMILITÉ »

Réunion le vendredi de 20h à 22h. Ateliers du château, rue du Roi Albert, 50
Contact : 0472/87 72 11 – 078/15 25 56

INVITATION AU VOYAGE

Le dimanche 22 août : croisière sur la Meuse à Givet

Les 26 et 27 août : « L'Alsace du Nord »
Infos et inscriptions : Besace Oupeye, rue Michel, 112, 4684 Haccourt
- Tél: 04/379 22 16 – 0475/33 47 00 -
besace.oupeye@scarlet.be - Facebook :
Besace Oupeye

COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

Le jeudi 8 juillet de 17h30 à 20h à l'école communale de Hermée, rue du Ponçay, 2
Le mercredi 14 juillet de 17h à 19h30 au cercle St-Hubert de Haccourt, place Communale, 19

BIBLIOBUS PROVINCIAL

Au moment où nous mettons sous presse, la Bibliothèque itinérante de la Province de Liège ne nous a pas fourni d'horaire pour les passages du bibliobus durant le 2e semestre 2021. Pour toute information, vous pouvez consulter le

site internet www.provincedeliege.be/fr/bibliobus

INVITATION À NOS MARCHEURS

Le dimanche 18 juillet : région de Esneux
Le dimanche 22 août : Jalhay, lac de Warfaaz. Départ du Cercle St-Nicolas à Vivegnis à 10h. Infos : les Robaleus – 04/264 81 94 – 0476/72 94 14
Samedi 7 et dimanche 8 août, 49e Grande Marche de la Godasse. 4-8-12-22 km. Départ de 6h à 15h. Hall omnisports d'Oupeye, rue du Roi Albert. Infos: J. Mertens-04/267 97 97 – 0496/22 16 84 – www.lagodasseoupeye.be

◆ INVITATION AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES OUPEYENS

VENEZ VOUS FORMER AUX OUTILS DIGITAUX !

DIRE QUE LA DIGITALISATION EST IMPORTANTE DANS LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL COÛTE DE SOURCE MAIS L'UTILISATION DES OUTILS DIGITAUX N'EST PAS TOUJOURS SIMPLE DANS UN MONDE DE L'INSTANTANÉITÉ ET EN CONSTANTE ÉVOLUTION.

C'EST POURQUOI, BASSE-MEUSE DÉVELOPPEMENT, EN PARTENARIAT AVEC LES VILLES ET COMMUNES, VOUS PROPOSENT UN CYCLE DE 6 FORMATIONS GRATUITES, COURTES, PRATIQUES ET CONCRÈTES. ELLES SONT PENSÉES POUR VOTRE COMMERCE ET VOTRE ACTIVITÉ ET SE TIENDRONT EN PRÉSENTIEL, DANS LE RESPECT DES MESURES DE 19H À 20H30.

N'HÉSITEZ PLUS ET INSCRIVEZ-VOUS AUX FORMATIONS PAR TÉLÉPHONE AU 04/264 31 80 OU PAR MAIL [BETTY.MILANO@BASSEMEUSE.BE](mailto:betty.milano@bassemeuse.be).

Programme

1. Le marketing numérique : pourquoi réfléchir à une stratégie en amont ?
Le 7 septembre 2021 à *Oupeye*
2. L'utilisation des réseaux sociaux : oui mais comment et lesquels ?
Le 28 septembre 2021 à *Dalhem*
3. Le mailing : quels outils et que faire des données ?
Le 19 octobre 2021 à *Herstal*
4. Les supports de communication : comment les réaliser facilement et rapidement ?
Le 9 novembre 2021 à *Basseenge*
5. La vente en ligne : comment ne pas s'y perdre ?
Le 30 novembre 2021 à *Visé*
6. Le site internet : comment le gérer et le référencer ?
Le 7 décembre 2021 à *Blegny*



PRENEZ SOIN DE VOUS ET DES AUTRES

Toutes les mesures sanitaires sur www.oupeye.be
ou sur la page Facebook – Commune d'Oupeye

OUPEYE

Hello Summer

Echevinat de la Culture
ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE



PROGRAMMATION
SOUS TOUTES RESERVES

Un communiqué de l'Echevin de la Culture, Irwin Guckel et du Président de l'ASBL Château d'Oupeye, Xavier Hannecart.

CONCERTS D'ÉTÉ LES 11 ET 18 JUILLET + LES 1^{ER}, 13 ET 29 AOÛT (Voir annonce dans ce numéro)

EXPOSITION

Impressions urbaines

Les photographies de

Francis DESIDERIO



Pablo JACQMIN



Jean-Luc JONLET



GALERIE LA TOUR
OUPEYE

9 au 25 juillet 2021
Château d'Oupeye
rue du Roi Albert, 127

Vernissage le vendredi 9/7 à 19h
Exposition ouverte les samedis et dimanches de 14h à 17h
Lors des concerts d'été, les dimanches 11/7 et 18/7 expo ouverte dès 12h jusque 17h.

Renseignements : 04/267.06.18
04/267.06.22
Le Château d'Oupeye

Une exposition de l'Echevinat de la Culture et de l'ASBL Château d'Oupeye en collaboration avec le Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège



EXPOSITION

PIERRES & Pixels

GALERIE LA TOUR
OUPEYE

6 au 22 août 2021
Château d'Oupeye
rue du Roi Albert, 127

Vernissage le vendredi 6/8 à 19h
Exposition ouverte les samedis et dimanches de 14h à 17h
Lors du concert d'été, le dimanche 15/8 expo ouverte dès 12h jusque 17h.

Gianfranco MANCINI



L'Art numérique de Francisco FERNÁNDEZ SARASOLA



Renseignements : 04/267.06.18
04/267.06.22
Le Château d'Oupeye

Une exposition de l'Echevinat de la Culture et de l'ASBL Château d'Oupeye en collaboration avec le Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège



Prochaines expositions en septembre 2021 :

- > Salon des artistes amateurs » le 5, 11 et 12 septembre (Voir annonce dans ce numéro)
- > Collectif d'artistes du 17 au 26 septembre

CHÂTEAU D'OUPEYE

Contact et renseignements :
Echevinat de la Culture, rue des Ecoles, 4 - 4684 Haccourt.
Tél : 04/267.06.20. Site : www.oupeye.be - Facebook : Le Château d'Oupeye asbl

BIBLOUPE BIBLIOTHÈQUES D'OUPEYE

Rue du Roi Albert, 194. Tél : 04/267.07.71. E-mail : bibliothequecommunale@oupeye.be.
Programme complet sur demande ou sur www.oupeye.eu/bibloupe

Durant cet été, la bibliothèque d'Oupeye vous invite à

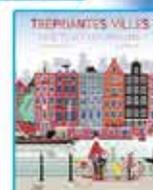
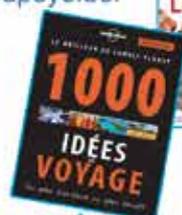
Partir en livres

Venez découvrir nos collections pour vous évader aux quatre coins du monde.

Suivez les aventures de LISEUR, notre nain de bibliothèque, sur la page Facebook et participez à notre jeu-concours.

En juillet et août, les horaires seront adaptés.

Renseignez-vous dans votre bibliothèque ou consultez le site internet / la page Facebook des bibliothèques



PLACE DES SAVEURS

#05 AU CHÂTEAU D'OUPEYE

DIMANCHE • 05 SEPTEMBRE 2021 • 10H > 19H

Marché de producteurs · Basse-Meuse · Vallée du Geer

Spécialité pour Enfants
Animations musicales
Exposition

Dégustations sur place | Vente directe | Restauration

Esplanade du Château d'Oupeye
Rue du Roi Albert 127
4680 Oupeye

Une édition organisée par **OUPEYE**

Partenaires : **BASSE-MEUSE**, **Province de Liège**

Pour plus d'infos : [Facebook](#) /Place des Saveurs

1^{ER} SALON DES ARTISTES AMATEURS À OUPEYE

GALERIE LA TOUR OUPEYE

RUE DU ROI ALBERT, 127

PEINTURES - SCULPTURES - PHOTOGRAPHIES ...

VERNISSAGE DI. 5/9/21 A 11H
OUVERT JUSQUE 18H
+ LE 11 ET LE 12/9 DE 14H/18H

RENSEIGNEMENTS : 04/267 06 18 - 04/267 06 22

f LE CHÂTEAU D'OUPEYE
UNE ORGANISATION DE L'ÉCHEVINAT DE LA CULTURE
ET DE L'ASBL CHÂTEAU D'OUPEYE EN COLLABORATION
AVEC LE SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA PROVINCE DE LIÈGE

OUPEYE **CHÂTEAU D'OUPEYE** **OUPEYE** **Province de Liège**

Editeur responsable : Tonia Bakkal Elcheim - Graphisme : Nathalie Collart

Dim 5 septembre 2021

Balade gourmande cycliste à la découverte de nos producteurs locaux

10, 13 ou 19 KM

Nombre de participants limité
Rens. et réserv. obligatoires
au 04/267 07 22
Participation : 22€ ad. - 20€ enf.
avec réserve des places 04/267 07 22

OUPEYE

Partenaires : **Les producteurs locaux**, **ferme Erable**, **Pêcheur du Boursieux**, **kwetu**, **IK**

Une organisation de la commune d'Oupeye à l'initiative des Échevins du Comité local et des Espaces verts en collaboration avec le Service de la Commission Bourgeoise Nature et patrimoine et le Club de Cyclisme
Editeur responsable : Cindy Lapeere - Photo : B. Lapeere - Graphisme : Nathalie Collart

OUPEYE

Heures d'ouverture de votre Administration communale

Tous les matins de 8H30 à 12H00
Les services Population, Etat civil
et Police administrative sont également accessibles
le lundi de 17h à 19h et le mercredi de 13h30 à 15h30

Uniquement sur rendez-vous
Tél : 04/267.06.33 – SMS : 0499/926.976 – population@oupeye.be

Les services de l'Urbanisme, du Logement et de l'Environnement
reçoivent également sur rendez-vous.
Urbanisme : 04/267.07.31 – Logement : 04/267.07.45
Environnement : 04/267.06.42

Administration communale d'Oupeye • Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye • Haccourt
Tél : +32 (0)4 267 06 00 • Fax : +32 (0)4 267 06 01 • www.oupeye.be

L'ECHO d'OUPEYE

Editeur responsable :
Serge FILLOT, Bourgmestre
Rue des Ecoles, 4
4684 Oupeye - Haccourt
Dépôt : bureau d'Oupeye
Mise en page et impression :
ExcellePrint - Stavelot
Imprimé sur papier écologique

AVIS À NOS ANNONCEURS

Nous prions nos annonceurs désireux de voir publier leurs programmes d'activités pour le mois de septembre 2021, de faire parvenir leurs projets de textes à l'attention de M. Raphaël Hensenne, service des Relations publiques, rue des Écoles, 4 - 4684 Haccourt - Tél : 04/267 07 06 – echo@oupeye.be pour le mercredi 11 août dernier délai.

Merci de synthétiser vos textes **AU MAXIMUM**.